

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

31 octobre 2014

PLF POUR 2015 - (N° 2234)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° II-382

présenté par

M. Piron, M. Benoit, M. Demilly, M. Favennec, M. Gomes, M. Hillmeyer, M. Maurice Leroy,  
M. Pancher, M. Reynier, M. Rochebloine, Mme Sage, M. Sauvadet, M. Tahuaitu,  
M. Philippe Vigier et M. Zumkeller

-----

**ARTICLE 52****Mission « Égalité des territoires et logement »**

I. – À l’alinéa 2, substituer à l’année :

« 2015 »

l’année :

« 2016 ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à l’alinéa 4.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement prévoit de repousser la date d’entrée en vigueur de cette « réforme » du dispositif APL Accession du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 1<sup>er</sup> janvier 2016, afin de laisser le secteur de l’immobilier se relancer (annonces du Gouvernement de juin et août 2014).